



Droits comptes associe

Par Zakine

Lors d'une vente immobilière sur sci

Peut-on réclamer au notaire la part des revenus annuels de l'associé qui ne lui a jamais été versé

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Non, pas "au notaire", c'est à l'associé qu'il faut demander ces remboursements.